

COMMUNIQUE

Les actionnaires de la société Microdata au capital de 42.000.000 Dhs , dont le siège social est à casablanca, 1 rue Amina Bent Ouahab, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 25 Juin 2014, en son siège siège à casablanca, 1 rue Amina Bent Ouahab, pour délibérer sur l'ordre du jour de la convocation, publiée au journal "La nouvelle tribune" du 22 Mai 2014.

Ladite Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, a approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été présentés et ayant fait l'objet d'une publication préalable au journal "La nouvelle tribune" du 22 mai 2014 avec le résumé du rapport général des commissaires aux comptes.

L'assemblée a par ailleurs, décidé la distribution d'un dividende de 12,5 Dh brut par action de nominal 25 Dh payable à compter du 25 Juillet 2014 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.